Commune de HOUSSEN

Bulletin de liaison municipale

S'DORF BLÄT

Juin 2025
N°255

http://ville-houssen.over-blog.fr
Mairie de Houssen
IntraMuros
Distribué par les Conseillers Municipaux
Imprimé par les soins de la Commune, ne pas jeter sur la voie publique

Agenda juillet - août - septembre 2025

Samedi 12 juillet 2025, à partir de 19h00, Place du Souvenir : L'Estival, organisé par l'ASL
Mardi 15 juillet 2025, à 20h00, Mairie : Commission d'urbanisme
Mardi 05 août 2025, de 16h30 à 19h30, Salle des fêtes : Don du sang
Vendredi 05 septembre 2025, à 20h00, Mairie : Conseil Municipal
Mardi 16 septembre 2025, à 20h00, Mairie : Commission d'urbanisme
Samedi 20 septembre 2025, Place du 18 Juin : Guinguette de la Fête Paysanne Houssen, organisée par l'ASL
Dimanche 21 septembre 2025, à partir de 10h00, départ du Stade de Foot ; Marche Gourmande organisée par le FCOH

JOURNÉE CITOYENNE : UN GRAND MERCI

Un grand MERCI à chacune et chacun d'entre vous pour votre présence et votre implication lors de la Journée Citoyenne du 24 mai 2025.

Votre participation active, votre bonne humeur et votre esprit de solidarité ont grandement contribué à la réussite de cette journée. Grâce à vous, nous avons pu accomplir de belles choses pour notre commune et renforcer les liens qui nous unissent. C'est ensemble, avec des gestes simples mais pleins de sens, que nous faisons vivre les valeurs de citoyenneté, de respect et d'entraide.

Encore merci pour votre temps, votre énergie et votre implication.

RATTRAPAGE DE COLLECTE DE DÉCHETS

Le lundi 14 juillet 2025 étant férié, le planning de collecte est ajusté comme suit :

- Collecte des **biodéchets : mardi 15/07/2025** (au lieu du lundi 14/07/2025) ;
- Collecte des **ordures ménagères** : **jeudi 17/07/2025** (au lieu du mercredi 16/07/2025).

Merci de sortir vos poubelles comme d'habitude aux jours indiqués et de les laisser jusqu'au ramassage, qui pourrait avoir lieu plus tard dans la journée.

STATISTIQUES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE

Nombre d'actifs (de 15 à 64 ans) : 1 287 (source INSEE 2021)	**Mars 2025**	**Avril 2025**	**Juin 2025**
Femmes	42	43	47
Hommes	42	43	43
Total	**84**	**86**	**90**
Demandeurs d'emploi indemnisables	68	68	72
Demandeurs d'emploi non indemnisables	16	18	18

ALSACE PARACHUTISME INFORMATION

Les prochains passages aériens liés à l'activité de parachutisme organisée sur le site de l'aérodrome de Colmar-Houssen sont prévus les :

04, 05, 06 juillet 2025 ;
01, 02, 03, 04 août 2025 ;
05, 06, 07 septembre 2025.

Ces cessions généreront plus de passages aériens.
Merci pour votre compréhension.

DON DU SANG

Une collecte de sang est prévue le :

Mardi 05 août 2025,
de 16h30 à 19h30

à la salle des fêtes, 4 Place du 18 Juin

BASE NAUTIQUE - TICKETS GRATUITS

La base nautique est ouverte aux horaires suivants :

- **Du 1er juillet au 31 août 2025** : Tous les jours de 10h00 à 19h00, jusqu'à 20h00 les vendredis et samedis ;
- **Du 1er septembre au 28 septembre 2025** : Tous les jours de 12h00 à 19h00, sous réserve d'une météo favorable.

Comment retirer mes 2 billets offerts : par Colmar Agglomération ?

- Je me rends en Mairie, jusqu'au 29 août 2025, aux heures habituelles d'ouverture, avec un justificatif de domicile, une pièce d'identité et le livret de famille (retrait pour le foyer familial) ;
- Je remplis le bon de retrait sur place et je le remets à l'agent d'accueil présent.

IMPORTANT : Pas de billet pour les enfants de moins de 6 ans (accès gratuit pour eux).

Tarifs des billets d'entrée :

- Entrée unitaire de 3 € uniquement pour les résidents de Colmar Agglomération et abonnement de 11 entrées pour 30 € + 1 € pour l'activation de la 1ère carte magnétique (pour pouvoir bénéficier de ce tarif préférentiel, il faut vous rendre à la caisse de la base nautique avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile) ;
- 4 € plein tarif et 40 € les 11 entrées plein tarif.

ÉCOLES
INSCRIPTIONS DE DERNIÈRES MINUTES

Les inscriptions de dernières minutes pourront se faire le **vendredi 29 août 2025**, le matin :

- à l'école maternelle, 2 rue de l'Est (ac.0681100b@ac-strasbourg.fr),
- à l'école élémentaire, 4 Place du 18 Juin (ecole.houssen@gmail.com),

UNIQUEMENT SUR RDV.

Les parents devront se munir de leur livret de famille et du carnet de santé de leur enfant.
Les personnes arrivant sur Houssen et ayant des enfants à scolariser sont priées de prendre RDV en Mairie par téléphone au 03.89.41.11.85. ou par mail à l'adresse accueil@mairie-houssen.fr pour la préinscription de leur enfant et doivent envoyer un mail à l'école concernée pour s'annoncer, dès que possible.

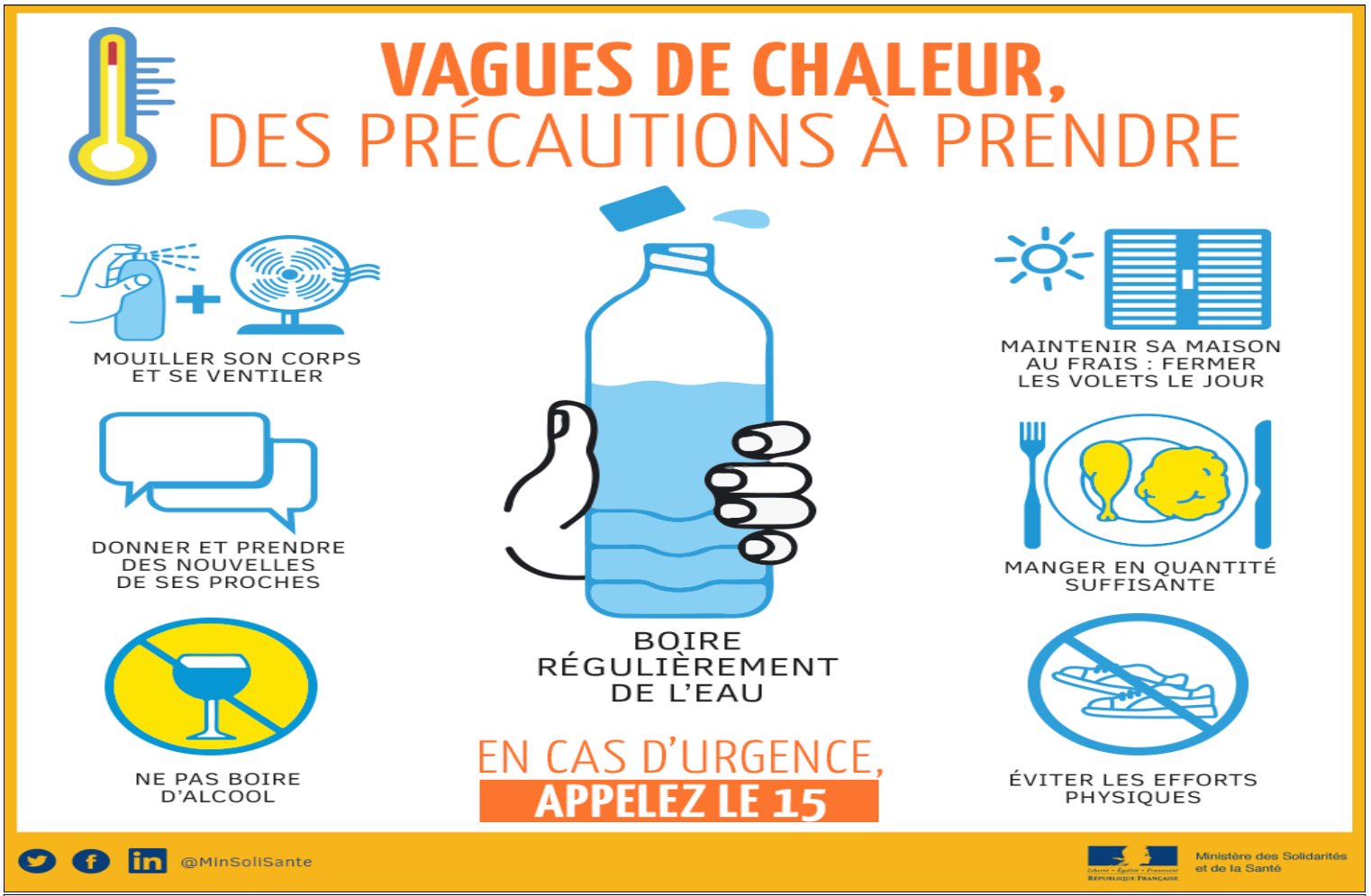

PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE

Les personnes âgées vivant seules ainsi que les personnes handicapées peuvent s'enregistrer en Mairie afin d'être intégrées dans le dispositif d'alerte et d'urgence qui leur apportera conseils et assistance en cas de conditions climatiques extrêmes (froid ou canicule).
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Mairie au 03.89.41.11.85.

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

J'AI **CHANGÉ** DE **NOM** ET/OU DE **PRÉNOM** ? JE DOIS **RENOUVELER** MA **CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ** ET MON **PASSEPORT** !

Vous avez eu recours à l'une de ces procédures ?

- la procédure simplifiée de changement de nom par simple déclaration auprès de l'officier d'état civil
- la procédure de changement de nom pour motif légitime par décret
- la procédure de changement de prénom par demande auprès de l'officier d'état civil

Vous devez demander le renouvellement de votre carte nationale d'identité et/ou de votre passeport:

☑ Dès que votre acte de naissance aura été mis à jour, **vous devez prendre rendez-vous en mairie pour le renouvellement de vos titres**.

☑ Préparez votre demande en rassemblant les pièces justificatives, notamment **votre acte de naissance modifié**.

☑ Le renouvellement de vos titres est **gratuit** si vous fournissez la carte nationale d'identité et/ou le passeport dont vous demandez le renouvellement

Le changement de nom et/ou de prénom a pour conséquences :

☒ L'interdiction d'utiliser la carte nationale d'identité et le passeport délivrés avant le changement de nom et/ou de prénom.

☒ Vos anciens titres seront invalidés à l'expiration d'un délai de 3 mois à compter de l'actualisation de votre acte de naissance.

☒ L'utilisation de ces anciens titres d'identité est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 441-2 du Code pénal).

⚠ En cas de contrôle et au passage des frontières, ces titres apparaîtront comme non valides et leur présentation ne permettra pas de justifier de votre identité.

N'oubliez pas de :

- Demander le renouvellement de votre permis de conduire, de votre carte Vitale, ainsi que de tous les documents comportant la mention de votre état civil.
- Communiquer votre changement de nom/prénom aux administrations et organismes concernés.

LA COMMUNE DE HOUSSEN &
L'ASL HOUSSEN PRÉSENTENT

L'ESTIVAL Houssen

GUEST
DJ ANTOINE

SAMEDI 12 JUILLET 2025 -19H00

PLACE DU SOUVENIR - HOUSSEN

BUVETTE // GRILLADES

Inscription conseillée

L'ASSOCIATION DES P'TITS HOUSSENOIS ORGANISE

AFTER SCHOOL

MARDI 1 JUILLET

DEUX BUVETTE

FOOD TRUCK TARTES FLAMBÉES

A partir de 18h30 sur le parvis
de la salle des fêtes.
L'apéritif est offert par l'association

ETAPE 1 – Apéritif
Bretzel – Crémant d'Alsace

ETAPE 2 – Entrée
Millefeuille de thon et de tomates confites
Vin

ETAPE 3 – Plat
Suprême de poulet servi comme une paëlla
Vin

ETAPE 4 - Fromage
Assortiment de fromages
Pain aux céréales
Vin

ETAPE 5 – Dessert
Vacherin glacé « Nid de Cigognes »
Café
Vin

En soirée
Tartes flambées et boissons
(non compris dans le prix)

Départ des groupes de 10h00 à 13h00
Pour être assuré de participer dans la même tranche horaire, inscrivez-vous en groupe.

Clôture des inscriptions le 14/09/2025
Pour une bonne organisation, merci de respecter ce délai et de renvoyer au plus tôt votre bulletin d'inscription. Les chèques joints à la réservation seront encaissés le 22 septembre 2025.

ATTENTION : les réservations ne seront validées qu'à réception du règlement.

La manifestation aura lieu par tous temps, le montant des inscriptions reste acquis aux organisateurs même en cas de non-participation du marcheur.

Formulaire d'inscription à télécharger sur
http://fcoh.evenements.free.fr/marche_gourmande

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé
Ne pas jeter sur la voie publique

MARCHE GOURMANDE DU 21 SEPTEMBRE 2025

Organisée par le Football Club Ostheim-Houssen

BULLETIN D' INSCRIPTION

à renvoyer avant le 14/09/2025 accompagné du règlement à

Mme HERZOG HOFFMANN Nadège - 5 rue du Presbytère - 68125 HOUSSEN

M. Mme : ……

Adresse : ……

Code Postal : …… Ville : ……

Téléphone : ……

ou portable : ……

E-mail : ……

Souhaite réserver pour:

..... Adulte(s) x 40,00 € : €

..... Enfant(s)* x 20,00 € : €

de 6 ans à 14 ans

TOTAL : **€**

Heure de départ souhaitée (de 10h00 à 13h00)

Départ tous les 1/4 h ➔ …… (indicatif)

(Priorité donnée d'après l'ordre d'inscription)

Nous conseillons aux participants de prévoir une collation tirée du sac pour tout participant de moins de 6 ans.

Merci de joindre le chèque du montant total à l'ordre du FCOH. Vous recevrez la confirmation de votre inscription avec l'heure de départ après la clôture des inscriptions.

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile. Ils se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance des participants ainsi que des vols pouvant survenir durant la manifestation.

Date : **Signature** *(obligatoire)*

Notez sur vos agendas, réservez votre soirée pour passer un très bon moment

Samedi 20 septembre 2025

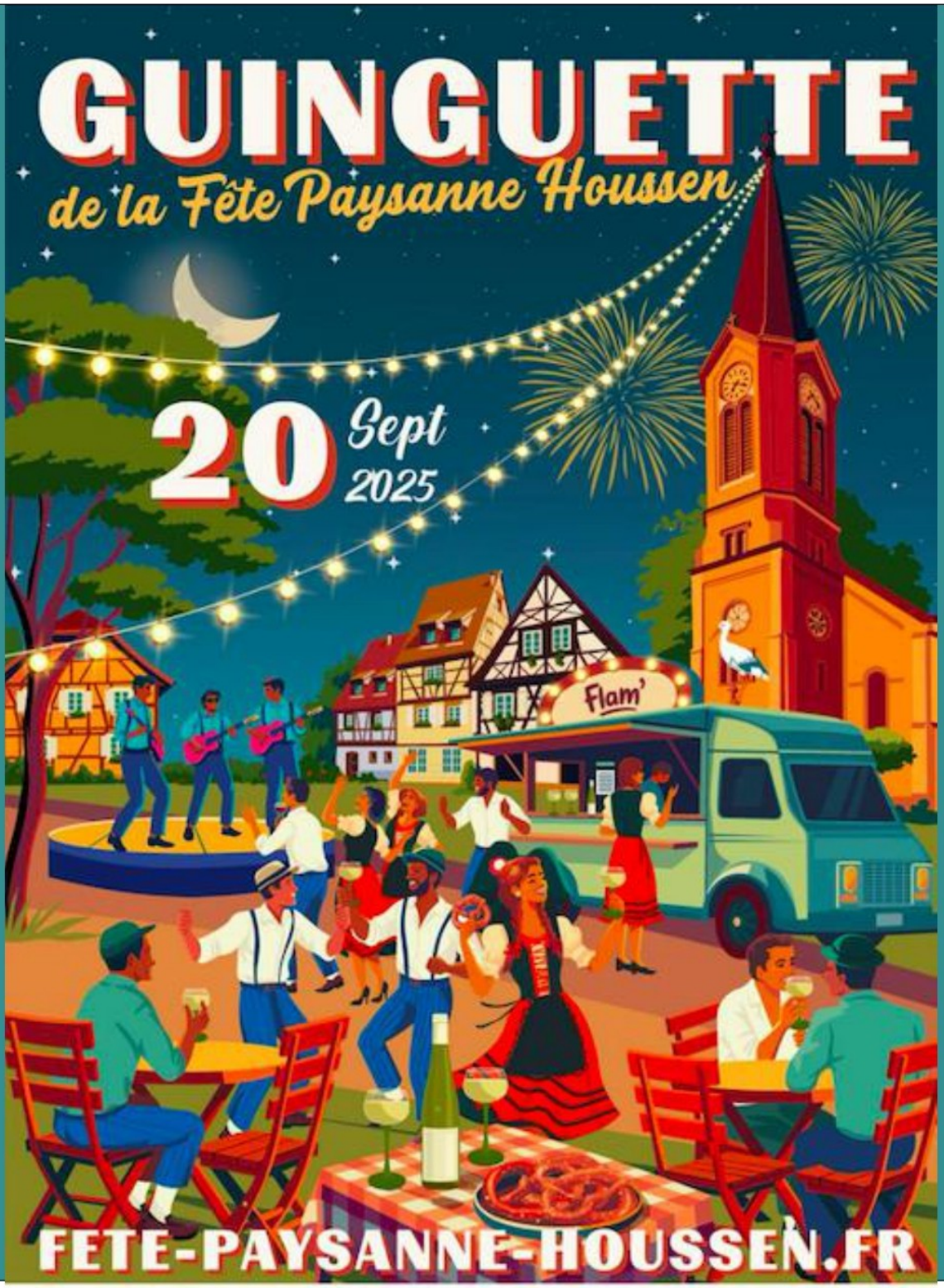

Une soirée où convivialité et partage seront au cœur de l'évènement

Un festival de saveurs proposé par 12 Food Trucks

Une soirée rythmée par 3 styles de musique différentes
(Lia et Lupin ; la Camelotte ; DJ Raph)

Un feu d'artifice pétillant, une véritable explosion de magie